

CPTS du Trégor

La CPTS du Trégor propose aux personnes de plus de 15 ans résidant sur le territoire du Trégor (voir carte) et ayant été traités pour un cancer depuis **moins d'un an** de bénéficier d'un **accompagnement personnalisé gratuit (sous conditions)**.

*Après un cancer,
un nouvel accompagnement sur le Trégor !*



Qui peut en bénéficier ?

Tout(e) patient(e) atteint d'une pathologie cancéreuse en traitement ou qui a terminé son traitement depuis moins d'un an.

Quels accompagnements ?

- Un bilan d'activité physique adaptée
- Un bilan et un suivi nutritionnel
- Un bilan et un suivi psychologique

Quel coût pour le patient ?

Les prestations sont prises en charge à 100% dans la limite de 4 séances maximum.

Comment en bénéficier ?

Compléter le **formulaire de demande** sur notre site <https://gps-cgr.org/> onglet **cancer**

SCANNEZ
POUR
OBTENIR LE
FORMULAIRE



Vous échangerez sur votre démarche avec votre médecin spécialiste du cancer ou votre médecin traitant.

À la réception du formulaire et l'acceptation du partage d'informations, la CPTS vous adressera la liste des professionnels conventionnés. **Vous choisissez librement le professionnel.**

Renseignements

Tél : 06 72 43 16 19

Mél : coordination@gps-cgr.org